

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES VANS EN CÉVENNES



BILAN FINANCIER

Le budget primitif est un acte juridique qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la Communauté de communes pour une année civile. Son élaboration et son adoption constituent une phase essentielle de la gestion de la collectivité. Il traduit les orientations politiques de la Communauté de communes et détermine les moyens à mettre en œuvre. Le budget se présente sous la forme de deux sections :

La section de fonctionnement :

Elle permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.

La section d'investissement :

Elle prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme.

LES CHIFFRES CLÉS

Le budget, adopté le 8 avril 2024, s'équilibre

- **en section de fonctionnement à 9 498 842 €**
- **en section d'investissement à 7 213 125 €.**

Les dépenses et recettes réalisées de l'année 2024 et le budget prévisionnel 2025 ont été communiqués en avril 2025 sur le site internet de la collectivité.

DEUX BUDGETS ANNEXES :

Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Il couvre 10 communes de notre territoire. Il s'équilibre avec l'encaisse des redevances

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 007-200039832-20251027-D_2025_8_28-DE

Budget "nouveau zone d'activité sur Balagère" (commune de Chambonas)

À terme, il devrait s'équilibrer entre

les acquisitions des parcelles,

- les travaux d'aménagement,
- les subventions
- et la revente des terrains.

LES INVESTISSEMENTS :

LES PRINCIPALES DÉPENSES :

- Remboursement du capital des emprunts
- Travaux de bâtiments : voie douce (finalisation)
- Ancien hôpital réhabilitation du bâtiment pour les services de la collectivité
- Travaux de raccordement à la fibre optique
- Bacs, colonnes et véhicules pour la collecte des déchets
- Fonds de concours accordés aux communes membres dans le cadre de leurs projets communaux, économiques ou l'aménagement de points de regroupement des déchets
- Aides aux particuliers dans le cadre de l'amélioration de l'Habitat
- Mobilier, ordinateurs pour les services....

Le financement de ces dépenses :

- Virement de la section de fonctionnement
- Fonds de compensation de la TVA
- Emprunts
- Subventions (Département, Région, Fonds européens, État)



RESSOURCES HUMAINES

Territorial, ou CST. Pour rappel, il s'agit de l'instance interne compétente pour débattre des sujets concrets de la collectivité et qui réunit les représentants des élus, les représentants du personnel et toute autre personne ressource le cas échéant.

L'actualisation du pôle Aménagement, Développement économique du territoire et transition écologique.

Plan de formation 2025-2027 :

Dans la continuité du règlement de formation validé en janvier 2024, la collectivité a finalisé et mis en place le plan de formation triennal 2025-2027. Cet outil stratégique vise à concilier les demandes de formations des agents au regard des priorités définies par la collectivité.

Charte informatique :

Cette charte est un code de déontologie interne rappelant les grands axes du cadre légal de la mise à disposition des équipements (matériels informatique, téléphones, logiciels, accès internet...) et précisant un cadre opérationnel propre à l'administration du système d'information et de communication au sein de la collectivité.

LE RECRUTEMENT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Durant l'année 2024, les services ont recruté des postes en saisonniers, en besoin permanent mais également en remplacement d'agents : mutation, arrêts maladie...

EMPLOIS SAISONNIERS :

1 agent à la brigade verte, 1 agent pour le comptage des canoës à titre expérimental, 2 chauffeurs au service de collecte, 1 agent à la crèche.

État du personnel au 19/11/2024 (permanents, saisonniers, apprentis...)

39 agents contractuels / 28 agents titulaires / 3 apprentis

RÉPARTITION PAR PÔLE :

- Pôle ressources : 7 agents
- Pôle technique (bâtiments et services techniques) : 7 agents
- Pôle environnement (collecte et SPANC) : 9 agents
- Pôle culturel : 14 agents
- Pôle aménagement, développement économique du territoire et transition écologique : 4 agents
- Pôle action sociale : 29 agents

LES PROJETS RH RÉALISÉS SUR L'ANNÉE :

Versement de la prime inflation :

Suite au vote du budget 2024 consacrant une enveloppe financière ainsi que l'avis favorable de la commission du personnel et du CST, la collectivité a versé la prime facultative « pouvoir d'achat » à l'ensemble de ses agents pouvant en bénéficier, à savoir 56 agents.

Mise à jour de l'organigramme :

Au regard des mouvements du personnel ayant eu lieu depuis la dernière mise à jour de l'organigramme en 2021, il a été nécessaire de le réactualiser. Les modifications ont porté sur :

La modification du pôle technique par la création d'un service Technique & Bâtiment et d'un service Environnement.

L'actualisation des emplois permanents conformément aux délibérations prises et saisines du Comité Social

Emplois permanents :

Responsable des finances en juin pour remplacer l'agent parti en mutation dans une autre structure.

Responsable du service de collecte pour pallier l'absence prolongée de l'agent sur ce poste.

Un poste d'un agent technique polyvalent brigade verte a été créé afin de renforcer ce service.

Un nouveau professeur spécialisé en percussions afro-caribéennes a rejoint le service de l'école de musique pour la rentrée.

Apprentis :

Depuis 2024, nous accompagnons une animatrice du centre de loisirs dans sa professionnalisation par le biais de son apprentissage en BPJEPS.

La volonté de déployer la stratégie Pleine Nature travaillée depuis 5 ans en lien étroit avec la Communauté de communes Beaume Drobie et la SPL Cévennes d'Ardèche s'est matérialisée par le recrutement d'une apprentie dédiée à cette thématique pour un contrat d'un an. Ses missions seront de constituer les bases de traces et de données qualifiées du Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR), d'élaborer des cartographies et autres documents d'information (graphiques...) et d'intégrer de nouveaux tracés sur l'outil dédié Géotrek (notamment sur les pratiques du vélo).

La journée de cohésion

Celle-ci s'est tenue le 27 septembre 2024 et a permis de réunir les agents pour travailler sur deux thématiques, la communication vertueuse et l'alimentation. L'après-midi était dédiée à des activités sportives et ludiques.

- 60 agents
- 7 élus
- budget de la journée : 1 955 €



Une stratégie de développement du photovoltaïque a été élaborée par les services de la collectivité avec l'appui technique du Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Ardèche (SDE), de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC), de l'agence AURA EE, de l'animation et des données issues du dispositif Territoire à Énergie Positive (TEPOS).

RAPPEL DE SES OBJECTIFS :

Participer à la transition énergétique en devenant producteur d'électricité photovoltaïque

Engager une démarche ayant valeur d'exemple et d'entraînement auprès des communes membres, ainsi que de la population

Mettre en œuvre des solutions techniques et juridiques qui permettent l'implication citoyenne individuelle et collective (centrale villageoise...)

Innover sur la valorisation et la consommation de l'électricité produite (mise en œuvre de l'autoconsommation ; de l'autoconsommation collective...)

Permettre à la Communauté de communes de maîtriser sur le moyen terme ses charges de consommation électrique.

Les terrains et bâtiments appartenant à la collectivité sont ciblés en priorité, avant de pouvoir éventuellement l'élargir aux toits des bâtiments publics du territoire.

Il a été validé le principe de contacter différents opérateurs publics et privés pour explorer et comparer les potentialités techniques, juridiques et financières pour chaque situation, selon la procédure de manifestation d'intérêt simplifiée.



LA STRATÉGIE SE RÉSUME COMME SUIV :

Pour le photovoltaïque en toiture

Futur siège de l'intercommunalité aux Vans : investissement en régie dans le cadre des marchés travaux de réhabilitation, autoconsommation individuelle avec revente du surplus



Crèche aux Vans : investissement en régie via une maîtrise d'ouvrage déléguée au SDE, autoconsommation individuelle avec revente du surplus

Bâtiment OM – ZA Avelas à Banne : location toiture à Aurance Énergie avec mise en place d'une option pour souscrire à de l'autoconsommation collective ultérieurement (pas d'investissement, recette loyer, l'installation devient propriété de la CDC au bout de 20 ans)

Bâtiment technique des Brigades Vertes aux Vans : mise en pause du projet dans l'attente de solutions techniques adaptées, notamment pour améliorer le rendement trop faible pour ce bâtiment (ex : panneaux orientables...)

Espace sportif intercommunal : suite à un premier diagnostic structure récent qui fait apparaître les limites de charges de la toiture, la Communauté de communes va solliciter le SDEA et le SDE pour lancer une étude technique complète sur la réfection du bâtiment avec notamment pour objectif d'étudier le renforcement de la structure, la pose d'isolation supplémentaire, la réfection complète de l'étanchéité, la faisabilité d'une installation photovoltaïque, la réfection des différents secteurs (sol, sanitaires...)

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 007-200039832-20251027-D_2025_8_28-DE

Il est d'abord rappelé que le TEPOS (Territoire à Énergie Positive) et le SCD (Schéma de Cohérence Territoriale) offrent la possibilité au territoire d'installer 10ha de photovoltaïque au sol sur la période 2023-2047. A ce jour seuls 3 ha sont installés (parc de la ZA des Avelas à Banne). Le terrain proposé par la Communauté de communes est l'ancienne décharge à gravats sur la commune de Banne, d'une surface totale de 3,2 ha. Après examen, le choix de la commission et du conseil communautaire s'est porté sur le projet d'Enercoop, qui met en avant la prise en compte des enjeux environnementaux, la concertation citoyenne et la possibilité offerte aux citoyens d'investir dans le projet. Enercoop développera un partenariat avec un acteur local, Aurance Énergie, sur l'ensemble des étapes du projet qui démarre en 2025.



Visites guidées estivales

L'année 2024 marquée par des variations saisonnières et une clientèle internationale en hausse.

En quelques chiffres

2 700 000 nuitées

La clientèle étrangère progresse de 9 % cet été, atteignant 31 % du total des visiteurs

La clientèle française, qui reste majoritaire (69 %), connaît une légère baisse (-3 %)

+ 45% en mars, - 23% en avril, stable en mai et juin

L'OFFICE DE TOURISME : AU CŒUR DE L'ACCUEIL DES VISITEURS

Les visiteurs ont bénéficié d'un accueil hyper personnalisé rendu possible grâce à une offre touristique variée et des outils dédiés : activités sportives et culturelles, notamment des visites guidées ou d'exploitation, randonnées pédestres, sites culturels, agenda des festivités... Le type de demandes confirme notre positionnement de Pôle Pleine Nature avec une hausse des demandes d'activités outdoor, spécifiquement autour du vélo, et d'un tourisme plus respectueux de l'environnement et bas carbone (accentuation des besoins liés à la mobilité).

LE DIGITAL À CHAQUE ÉTAPE DU PARCOURS DU VISITEUR

Pilier de la promotion du territoire, le site internet de destination www.cevennes-ardeche.com comptabilise 225 000 utilisateurs (+26%), générant 605 000 pages vues (+15%). Les réseaux sociaux ont bénéficié d'une hausse de 10% avec une communauté de 13 000 followers (9 800 Facebook et 3 200 Instagram). Les 5 bornes interactives du territoire, consultables 7j/7, ont enregistré 8 940 connexions. Une hausse de 95% par rapport à 2023 en grande partie grâce à la nouvelle borne à Banne, qui représente 80% des connexions avec la borne des Vans.

NOUVEAUTÉS 2024

Cet été, les visites guidées de Banne et Naves, labellisés « Villages de Caractère », se sont déroulées du 1er juillet au 27 août sous la houlette de Léo BRACCIALE, guide-conférencier et en partenariat avec l'office de tourisme Cévennes d'Ardèche :

« Banne, cité gourmande » et « Naves, patrimoine de caractère et merveilles géologiques » étaient les deux thématiques choisies pour faire connaître ces deux villages qui exercent un attrait tout particulier chez les visiteurs. Au total, 250 personnes ont profité des explications et commentaires richement documentés de Léo BRACCIALE et parfois au contact d'habitants, toujours enclins à confier une anecdote ou délivrer un sourire.



©Juliette Allègre - OT Cévennes d'Ardèche

Une micro-aventure à 2 pas de chez vous

L'itinérance « Le Cévenol » invite habitants et visiteurs à plonger durant 5 jours au cœur de vallées sauvages, à travers des chemins empreints d'histoire humaine forte. Une nouvelle édition de « Topocarte » collection itinérances en collaboration avec la Fédération Française de Randonnée sortira en 2025.

Un nouveau site web pour la Via Ardèche

Avec la finalisation des tronçons de St-Paul-le-Jeune et Grospierres, la Via Ardèche est un équipement structurant du sud Ardèche. Sa fréquentation est en hausse constante, pour du loisir ou du tourisme. Cet hiver verra la sortie de son nouveau site internet www.via-ardeche.fr lancé en collaboration avec les territoires et Office de tourisme du sud Ardèche. Ce site facilite l'accès aux informations pratiques pour une expérience cycliste optimale.



ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DU TOURISME : UN LEVIER DE LA QUALITÉ POUR 2025

L'Office de tourisme propose un accompagnement personnalisé aux professionnels du tourisme (400 partenaires en 2024), en s'appuyant sur 3 axes majeurs : qualité de l'offre, de l'accueil et de la distribution.

Les services sur-mesure incluent :

Mise à jour des données Apidae et qualification thématique

Mise à disposition d'outils de communication

Mise à disposition d'outils de commercialisation en ligne (385 offres en réservation sur la place de marché)

Suivi des avis clients

Formation des personnels saisonniers

Amélioration du référencement, veille technologique et intégration de l'IA dans nos processus

Ce travail collaboratif contribue à une montée en qualité du tourisme sur notre territoire, tout en renforçant l'attractivité digitale, la fidélisation des visiteurs et l'anticipation des mutations du secteur.

LE PACT CÉVENNES, UN MOTEUR DE RAYONNEMENT RÉGIONAL

L'implication de l'Office de tourisme dans le Plan d'Action Concerté des Territoires des Cévennes a porté ses fruits avec une multiplication des actions de promotion (70 000€ / an) : campagnes avec des influenceurs, reportages photos et actions de communication ciblées mettant en lumière nos richesses culturelles et naturelles auprès d'un large public.

Le PACT a eu pour effet de « booster » la communication des Cévennes d'Ardèche, en complément des nombreuses actions presse et de marketing digital déjà effectives.

FOCUS VÉLO

Voté en 2022, la stratégie pleine nature a posé un cadre d'actions prioritaires autour du vélo. L'espace Vélo territorial verra le jour en 2025 grâce à des circuits et itinérances

VTT, Gravel et Cyclo de communes et des aires de services instances par les communes.

L'Office de tourisme accompagne les professionnels à la montée en qualité de l'offre via la sensibilisation au label Accueil Vélo en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche.

Des actions de communication et de promotions sont en pleine préparation pour faire de cet Espace Vélo un levier pour nos Cévennes d'Ardèche ! (voir ci-dessous)

PÔLE PLEINE NATURE

Après avoir été lauréat de l'appel à projet « Territoire Région Pleine nature » de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du dispositif « Déclinaison territoriale de Destination France », le territoire des Cévennes d'Ardèche est aujourd'hui également Pôle de Pleine Nature du Massif Central. Trois distinctions notables qui marquent, en 2023, un tournant significatif dans la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse et durable.

Pour piloter cette dynamique, la SPL (Société Publique Locale) Cévennes d'Ardèche a été désignée garante de cette stratégie par les 2 Communautés de communes (Pays Beaume Drobie et Pays des Vans en Cévennes).

Premières actions opérationnelles en 2024

L'année 2024 marque le début des actions concrètes sur le terrain. Parmi les initiatives déjà en cours :

Aménagement d'aires de service pour les vélos : pour encourager et faciliter la pratique cycliste, ces aires proposeront des équipements adaptés tels que des stations de réparation, des tables de pique-nique voire la possibilité de recharger son vélo électrique. La Communauté de communes pilote ce projet en accompagnant les communes intéressées dans sa mise en œuvre. Les mobiliers seront posés par les communes en 2025.

Balisage des circuits VTT, Gravel et cyclo : un effort important va être consacré à la valorisation des circuits et des itinérances par un balisage conforme aux normes de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

Ces actions sont autant de jalons pour aller vers une la-



PAYS des VANS
EN CÉVENNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes - Rapport d'activités 2024

7

110 place Fernand AUBERT, 07140 LES VANS - www.cdc-vansencevennes.fr - accueil@cdc-vansencevennes.fr - 04 75 37 41 22

LES ASSIONS - BANNE - BEAULIEU - BERRIAS-ET-CASTELJAU - CHAMBNAS - GRAVIERES - MALARCE-SUR-LA-THINES - MALBOSC - MONTSÉLIGUES
ST-ANDRE-DE-CRUZIERES - STE-MARGUERITE-LAFIGERE - ST-PAUL-LE-JEUNE - ST-PIERRE-ST-JEAN - LES SALELLES - LES VANS

bellisation du territoire par la FFC comme Espace vélo territorial des Cévennes d'Ardèche.

Par ailleurs, ces actions s'inscrivent dans une vision plus large : celle de faire des Cévennes d'Ardèche un territoire modèle pour et par les activités de pleine nature. En valorisant son patrimoine naturel exceptionnel et en structurant une offre attractive, le territoire mise sur un développement équilibré, au bénéfice des habitants et des visiteurs.

D'autres projets sont en cours de réflexion pour étoffer cette stratégie et répondre aux enjeux de transition écologique, tout en dynamisant l'économie locale. Toutes ces actions sont soutenues par Destination France, l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, l'ADEME et la région AURA.

Nouvelle alternance au Pôle Pleine Nature :

Cartographie et numérisation des données sur les chemins de randonnée

Depuis le 14 octobre 2024 et jusqu'au 31 août 2025, une nouvelle alternante en gestion des espaces naturels de loisirs a été recrutée dans le cadre du projet de Pôle Pleine Nature de la Communauté de communes.

Sa mission consiste principalement à participer à la cartographie des chemins de randonnée du territoire, la géolocalisation de la signalétique, ainsi qu'à leur mise en valeur des données (pas à pas, photos, textes, ...) sur la plateforme www.rando.cevennes-ardeche.com

L'objectif est de numériser dans cette plateforme la totalité de l'offre soit plus de 120 circuits sur toutes les pratiques, afin d'améliorer la qualité des informations et la visibilité des parcours.



SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Enfin, un partenariat avec Amesud permet d'accompagner individuellement les personnes qui rêvent de se lancer dans un projet de création d'entreprises. Il est possible de rencontrer les conseillers d'Amesud sur rendez-vous, dans les locaux de France services.



Bilan des aides aux TPE / PME avec point de vente

22 dossiers aidés depuis 2020 pour 75 000€ de subventions accordées par la Communauté de communes et 150 000€ accordés par la Région.

Bilan 2024 des dossiers de la plateforme ISPAM

8 dossiers accordés pour un montant total de prêts accordés de 105 000€.

Bilan 2024 des accompagnements Amesud

44 personnes accueillies dont :

57% pour un projet de création d'activités

15% pour un projet de développement entreprise

13% pour des formalités d'entreprise

15% pour des demandes diverses (formations...)

En 2024, deux dossiers subventionnés au titre de l'aide aux TPE/PME

- A la table de Papi Jean : **3 308,29 €** de subventions de la CDC pour un montant total de 44 360,97 €
- Achat d'un carrousel - Mathieu Bernard : **4 400 €** de subvention de la CDC pour un montant total de 48 000 €

Aides aux entreprises avec point de vente

La Communauté de communes apporte une aide à l'investissement pour les entreprises. Il s'agit d'une subvention de 10% d'un montant maximum de 50 000€ HT de dépenses, soit 5 000€. Cette aide peut se cumuler avec celle de la région qui est de 20%. Les aides cumulées peuvent donc atteindre 30% de la dépense.

Ces subventions sont conditionnées au respect d'un règlement d'attribution en ligne sur notre site internet. Les principaux critères d'éligibilité sont le positionnement du projet dans le centre-bourg des villages et l'ouverture de l'entreprise au moins 10 mois par an.

Par ailleurs, la CDC adhère à la plateforme Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale, qui après un parcours d'accompagnement, peut proposer des prêts d'honneur sans intérêt, considérés comme des fonds propres par les banques.

L'année 2024 aura marqué l'aboutissement de deux dispositifs phares dans le cadre de Petites villes de demain :

La validation en juin 2024 du programme PVD par le sous-préfet de Largentière, Marc COUTEL, puis la signature par la Préfète de l'Ardèche, Sophie ELIZEON, le 18 septembre de l'Opération de Revitalisation du Territoire pour la redynamisation du centre-bourg des Vans

Dans la foulée, en septembre 2024, le lancement d'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), avec un volet renouvellement urbain dans le centre des Vans

Fruit d'un travail de longue haleine mené conjointement par la cheffe de projet PVD, les élus des collectivités concernées, les partenaires (PNR, Banque des Territoires, CAUE de l'Ardèche) et les services de l'État, une feuille de route pour le développement et l'attractivité de la ville centre a été définie, accompagnée d'une maquette financière et de fiches actions.

Au total, c'est un programme constitué d'une trentaine d'actions à court terme (une cinquantaine à moyen terme), qui se traduit par quelques actions emblématiques, tous secteurs confondus :

Le lancement d'un nouveau marché en faveur de l'habitat à travers le recrutement d'un nouvel opérateur (Soliha) pour mener une nouvelle OPAH sur cinq années supplémentaires sur le territoire avec un fort investissement pour faire émerger des logements dans le centre ancien des Vans,

La requalification de la friche de l'ancien hôpital en un nouveau quartier vertueux végétalisé avec îlots de fraîcheur : celui-ci accueillera une nouvelle maison de santé pour élargir l'offre médicale sur le territoire, le pôle de services au public intercommunaux ainsi qu'une résidence sénior ;

Le développement des mobilités douces et actives (aménagement de trottoirs, voies cyclables) et la création d'une gare multimodale,

La restructuration des formes urbaines de la ville à travers la requalification de places emblématiques et la création d'un parc, pour un meilleur vivre ensemble,



La consolidation de l'attractivité économique par le renforcement des commerces ouverts à l'année, l'enrichissement de l'offre, la valorisation des circuits courts et des savoir-faire locaux à travers notamment la création d'une maison de pays ;

La confirmation de la stratégie culturelle, artistique et événementielle comme vecteur d'épanouissement et d'attractivité par l'aménagement, entre autres, d'un théâtre de verdure ;

Sur le plan de la transition écologique, le projet de création d'une trame verte et bleue, et la part belle qui sera faite à la végétalisation et aux stationnements perméables...

Une Opération de Revitalisation du Territoire qui permet de définir un projet ambitieux, cohérent, complet, mais aussi désirable et réaliste. A travers cette ORT, c'est le centre bourg des Vans qui va se dessiner !

Cette démarche s'inscrit directement dans le cadre des contrats territoriaux de relance et de transition écologique.

EN QUELQUES CHIFFRES

- Nombre de logements à rénover : 17 (dont 1 propriétaire bailleur / 16 propriétaires occupants, parmi lesquels 10 en énergie, 5 en autonomie et 1 en habitat indigne)
- Montant des subventions prévues par l'ANAH :

440 947 € (dont 362 497€ pour de l'aide aux travaux auprès des propriétaires ; 78 450 € pour de l'aide à l'ingénierie auprès de la collectivité

LA ZONE ARTISANALE DE BALAGÈRE

Engagée depuis 2017 dans un projet de création d'une nouvelle zone d'activités à vocation artisanale sur la commune de Chambonas – quartier Balagère, la Communauté de communes a déjà réalisé un certain nombre de formalités : institution d'une zone à aménagement différé ; montage du dossier technique ; évaluation environnementale ; dossier Loi sur l'eau ; déclaration de projet emportant mise en compatibilité du document d'urbanisme de Chambonas ; permis d'aménager ; diagnostic archéologique...

Le 15 juillet 2024, les marchés travaux ont été attribués comme suit :

- Lot n°1 – Aménagement : groupement SATP/FRO-MENT pour un montant HT de 267 928.50 €
- Lot n°2 – réseaux hydrauliques : groupement BOYER/FROMENT pour un montant HT de 264 310.60 €
- Lot n°3 : génie civil du réseau d'éclairage et de télécommunication : groupement BOYER/FROMENT pour un montant HT de 40 567.00 €

Les travaux de terrassement sont maintenant achevés, le chantier entre en phase de création des réseaux secs et humides. La fin du chantier est prévue pour le printemps 2025.

Les douze lots prévus dans le projet sont d'ores et déjà ouverts à la commercialisation.



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE - TEPOS

Tepos - transition écologique

Le programme de transition énergétique Tepos Sud Ardèche, commun aux trois Communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes, Beaume-Drobie et Gorges de l'Ardèche, arrive sur la fin de sa troisième année. Le programme développé autour de l'axe de la rénovation énergétique tire le bilan des trois projets menés en parallèle : la rénovation des bâtiments publics, le financement de l'habitat privé, et la mobilisation des professionnels. Ces trois chantiers correspondent aux objectifs ci-dessous et à la stratégie déployée.

Rénover un bâtiment public par commune d'ici 2030 : un programme de formation-action auprès d'un réseau d'élus référents transition énergétique par commune.

L'équipe Tepos a élaboré un programme de formations-actions auprès d'un réseau « d'élus référents transition par commune » permettant d'identifier des interlocuteurs dans chacune des 54 communes que comprend le Tepos, et d'accompagner ces élus à l'émergence de leur projet de transition communal. Le groupe composé d'environ 75 élus actifs, sur 90 inscrits dans le programme Tepos, a suivi 6 modules de formation au total.

Faciliter le financement des travaux de rénovation énergétique pour l'habitat privé : une étude de faisabilité initiée en 2024 sur les modalités de tiers-financement.

Les trois Communautés de communes ont porté une volonté forte d'explorer les modalités de financement de travaux pour les ménages du territoire, qui sont accompagnés par les opérateurs locaux, tel que Renofuté (Espace Conseil France Renov' porté par l'Alec07), Soliha (ménages éligibles aux aides de l'ANAH) ou Renov'Habitat

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

(service habitat des Gorges de l'Ardèche). Le programme

en cours de développement vise à permettre la mise en

place de l'avance des subventions et/ou du montant des travaux pour les habitants.

Dynamiser l'offre de formation des artisans locaux pour la rénovation performante et écologique de l'habitat : mobilisation des acteurs de la formation grâce aux « rencontres BTP-rénovation ».

La rénovation énergétique est un fort levier de développement économique pour le territoire, néanmoins les artisans du BTP sont confrontés à de nombreuses problématiques. Le Tepos s'est associé avec les services de la préfecture et les syndicats professionnels pour organiser plusieurs rencontres à l'attention des artisans locaux. L'objectif est de mieux répondre à leurs attentes, ainsi que de mettre à disposition des formations à la rénovation performantes dès le printemps 2025.

100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE
TEPOS Sud Ardèche : programme de transition énergétique des trois communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes, Pays Beaume-Drobie, Gorges de l'Ardèche

PAYS DES VANS EN CÉVENNES
BEAUME-DROBIE
GORGES DE L'ARDECHE
Alec07
CAPEB
BTP
PRÉFECTURE DE L'ARDECHE

Rencontres entre professionnels du BTP

**3 soirées de mobilisation sur la
rénovation énergétique**

Actualités, opportunités de chantiers & formations
Coorganisées par les syndicats du bâtiment de l'Ardèche, les services de l'État, l'Alec07,
dans le cadre du programme de transition énergétique TEPOS Sud Ardèche,
en présence des Présidents des Communautés de communes

3 dates - 3 lieux
de 17h30 à 19h30

Inscription recommandée :
<https://bit.ly/BTP-reno>

Renseignements complémentaires :
tepossudardechetransitions.fr

03 Décembre aux Vans - salle des associations, 140 place Fernand Aubert
04 Décembre à Joyeuse - bâtiment technique du Fada, 555 chemin du Fadas
05 Décembre à Vallon-Pont-d-Arc - salle du conseil, 16 rue des Abeilles

PLAN ALIMENTAIRE INTER-TERRITORIAL PAIT

Le Projet Alimentaire inter Territorial (PAiT) de l'Ardèche Méridionale, porté par les Communautés de communes du Pays Beaume Drobie, Pays des Vans en Cévennes et Gorges de l'Ardèche est un projet transversal, sur les questions d'alimentation au sein de ces 3 territoires. Reconnu par l'État depuis 2021, sa 1ère phase s'est achevée au 1er trimestre 2024. Une réflexion a été engagée avec l'État pour enclencher le niveau d'après, qui va s'étaler sur les trois années à venir.

Deux sessions de formations de 2 jours sur les pratiques alimentaires en cuisine collective ont eu lieu en avril et novembre regroupant une vingtaine de stagiaires cha-



cune. Ont participé : Daniel Noël, Vice-Président de la Communauté de communes, la cuisinière de l'école des Vans, le cuisinier et la 1ère adjointe de Barjac. Ces journées sont axées sur la mise en conformité avec la loi Egalim¹ des cantines, la place des légumineuses dans nos repas, la question du gaspillage alimentaire, l'accompagnement des convives mais aussi sur le devenir des biodéchets que l'on produit dans notre alimentation.

Les biodéchets et leur valorisation sont des thèmes importants du PAiT. La mise en application pour tous de la loi sur l'obligation du tri des biodéchets à la source en 2024 a impliqué de nombreuses actions en partenariat avec le SICTOBA et les Communautés de communes. L'accompagnement des établissements de restauration collective sur ce thème ainsi que sur le gaspillage alimentaire a démarré avec notamment le collège des Vans et s'intensifiera en 2025.

L'accès à tous à l'alimentation est un enjeu important sur le territoire. Par conséquent, nous avons sensibilisé les élus à la mise en place de la tarification sociale dans les cantines. Nous les avons également mis en relation avec l'association Restos du Cœur.

Une 4e commune de la CDC devrait mettre en place la tarification sociale de sa cantine prochainement.

La réflexion sur un espace d'expérimentations agricoles adaptées au changement climatique, autour du site de Jalès, sur la plaine agricole, a conduit à une 1ère réunion du groupe de travail avec de nombreux partenaires dont le CNRS, et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

Enfin une sensibilisation au rôle de l'alimentation dans la santé ainsi qu'au gaspillage alimentaire a été faite lors de la journée de cohésion des agents de la collectivité à l'automne.

¹ 50% de produits de qualité et durable en restauration collective (de la crèche à l'EHPAD), diversification des sources de protéines, communication sur les repas, etc.

SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – SPANC

SERVICE COLLECTE DES DÉCHETS

CONTEXTE

L'Assainissement Non Collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques.

Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel. Les eaux usées traitées sont constituées des eaux vannes (eaux des toilettes) et des eaux grises ou ménagères (lavabos, cuisine, lave-linge, douche...).

L'ANC est reconnu comme une solution à part entière, alternative au réseau public de collecte et au moins aussi efficace, avec un impact environnemental des rejets moindre en zone rurale.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service public local chargé d'une part de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et d'autre part de contrôler les installations existantes.

Ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

Aussi, le SPANC fait l'objet d'un rapport d'activité distinct.

EN QUELQUES CHIFFRES

- 248 contrôles de l'existant
- 49 contrôles de conception (neuf et réhabilitation)
- La majorité des installations existantes contrôlées sont classées non conforme sans délai de réhabilitation, hormis dans le cadre de transaction immobilière, délai d'un an.
- Sur l'ensemble des installations, et depuis 2019, le pourcentage d'installations conformes s'élève à 83,20 %

De la même manière, le service de la collecte des ordures ménagères fait l'objet d'un rapport distinct.

EN QUELQUES CHIFFRES

- 5 camions et 1 bennette
- 2 281 tonnes d'ordures ménagères
- 697 tonnes d'emballages et papiers
- 46 tonnes de cartons
- 7 agents à l'année, plus 4 saisonniers en juillet-août



BRIGADE VERTE

EN QUELQUES

- 72 boucles pédestres
- 6 boucles de VTT
- 1 boucle Gravel

La Communauté de communes gère l'entretien des sentiers de randonnées pédestres et vélo du territoire (riche de 700km environ). Cela représente 70 sentiers « PR », des portions des GR4 et 44, le GRP « le Cévenol », des circuits VTT et Gravel, la Voie douce « Via Ardèche », les zones artisanales des Avelas et de Balagère...

La Brigade Verte vient d'accueillir dans son équipe Nino Régis, résident à Banne, titulaire d'un baccalauréat gestion des milieux naturels et de la faune et bientôt d'un BTS gestion « protection de la nature ». Cela permet de maintenir deux agents à plein temps sur le terrain.

La Communauté de communes a renouvelé le véhicule principal de la Brigade Verte, en faisant l'acquisition d'un Peugeot Expert pour remplacer le précédent qui ne convenait plus aux besoins, et dont le kilométrage commençait à être conséquent.

Un nouveau carto-guide a été réalisé, recensant 45 randonnées pédestres (3 par commune). Il est disponible en version papier à la Communauté de communes, dans les mairies, commerces, prestataires, hébergeurs... Vous pouvez également le télécharger sur notre site, ou sur ce QR code.

Enfin, nous travaillons sur la 3e génération de « portes randonnées pédestres communales ». Il s'agit de grands panneaux munis d'une carte avec les sentiers de randonnée, ainsi que les caractéristiques essentielles propres à la commune en question : sites patrimoniaux, lieux emblématiques, particularités...

Cela permet aux visiteurs d'avoir un instantané de l'attractivité de la commune et de son réseau de randonnées. A terme, chaque commune sera dotée d'une de ces nouvelles portes.





BÂTIMENTS

Futur siège de la CDC

L'ancien hôpital des Vans constituait une poche d'insécurité et d'insalubrité dans le centre-bourg des Vans. C'est pourquoi dès 2017, un partenariat a été monté entre la commune et l'intercommunalité en vue de résorber cette importante friche. En effet, la taille des bâtiments et les problématiques à traiter imposaient d'additionner les moyens.

Le projet a connu plusieurs versions avant d'arriver à sa mouture définitive à savoir une nouvelle maison de santé, une résidence sénior, ainsi qu'un nouveau pôle de services au public avec le regroupement des services de l'intercommunalité en un même site.

Les services de la Communauté de communes sont actuellement éclatés sur 4 sites, dont aucun n'appartient à l'intercommunalité, ce qui entraîne des charges locatives importantes et des difficultés de fonctionnement.

Le nouveau bâtiment d'une surface plancher de 1 164 m² accueillera donc la médiathèque avec un jardin de lecture, France Services, l'espace de coworking et tous les services administratifs en charge des compétences intercommunales (collecte des déchets, crèche, école de musique, SPANC, guichet de la rénovation de l'habitat, économie, tourisme...). Le coût du chantier est de 2,7 M€ HT. Le projet est financé à hauteur de 70% par l'État, la Région, le Département, le Leader (Europe) et le SDE.

Le bâtiment répondra aux normes environnementales et thermiques, notamment grâce à la mise en œuvre d'isolation par l'extérieur et d'une installation de production photovoltaïque. Un effort particulier a été fait pour allouer le marché afin de permettre aux entreprises locales de candidater. Sur les 19 entreprises finalement retenues, 16 sont ardéchoises.



MÉDIATHÈQUE & RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

EXPOSITION

Une exposition à manipuler pour les enfants de 0 à 6 ans prêtée par la médiathèque départementale de l'Ardèche. Les jeunes lecteurs se sont approprié le travail de l'autrice illustratrice Gay Wegerif et les espaces des bibliothèques par la même occasion !

Le service Lecture publique est constitué d'une médiathèque intercommunale basée aux Vans et d'un réseau de bibliothèques et médiathèques communales desservies par une navette, qui a transporté 5300 réservations d'une bibliothèque à une autre cette année !

Il a pour objectif de permettre l'accès de tous à la culture et à l'information au travers de ses collections (livres, musiques, films, numérique...). Jusqu'à 800 prêts et retours enregistrés en une journée.

De plus ce service propose des actions culturelles interdisciplinaires et itinérantes à destination de l'ensemble de la population en partenariat avec les acteurs éducatifs, culturels et sociaux du territoire (collège, centres socio-culturels etc.).

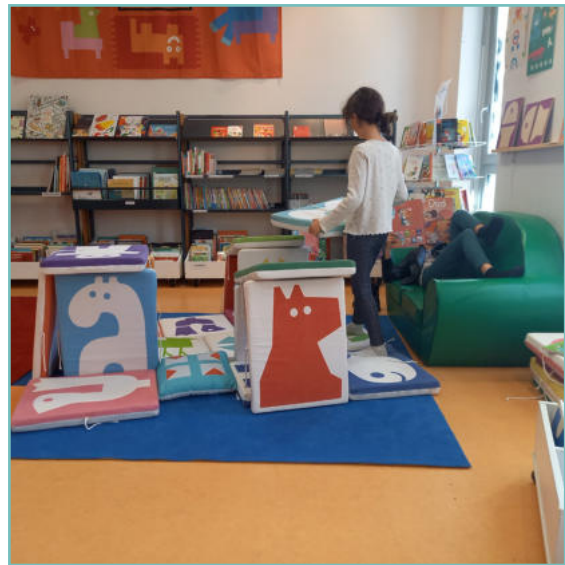
Il organise ainsi de nombreux événements (ateliers, conférences, spectacles, expositions, rencontres...) dont voici un aperçu :

RENCONTRE

Isabelle Cohen a participé activement - via l'association La ruche aux livres - à la création de la médiathèque, d'abord communale, en 2006, devenue intercommunale en 2015, aux Vans. Elle n'a de cesse depuis de défendre la lecture aux tout-petits dès la naissance et plus largement la lecture publique. Elle est venue présenter son livre formidable et bouleversant « Revenir Raconter » (éditions Verdier).

ATELIERS SCIENTIFIQUES EN LIEN AVEC LA CTEAC

Cette année les classes de 5ème et les habitants ont pu plonger dans les océans secondaires du Pays des Vans en Cévennes en Réalité Virtuelle et participer à un atelier de fouilles paléontologiques avec le muséum de l'Ardèche et l'association Paléodécouverte.



« LES RENDEZ-VOUS : UNE BROCHURE SEMESTRIELLE »

Toute l'actualité de la médiathèque intercommunale dans une brochure éditée deux fois par an, sur papier ou à télécharger sur le site du réseau des bibliothèques.

ET AUSSI :

L'artothèque qui met à disposition du public un fonds d'œuvres originales (dessins, gravures, estampes...)

« Tout petit qui lit », lectures et spectacle pour les enfants de 0 à 4 ans.

Les ateliers informatiques pour apprivoiser le numérique

Les lectures dans l'herbe et les mercredis qui content pour les petites et grandes oreilles

Les après-midi jeux de société et jeux vidéo pour s'amuser

Le printemps des poètes et La nuit de la lecture pour un temps convivial autour d'un événement littéraire...

2350 adhérents, soit environ 24 % de la population

PRIX LITTÉRAIRE

Le gagnant du prix littéraire « Un pour tous, tous pour lire » 2024 est Olivier Ka, pour son roman « Un chien de campagne » (éditions du Rouergue).

Les 180 élèves de CM1 et CM2 du territoire ont voté pour ce pétillant roman, aussi ils rencontreront son auteur au mois de mars 2025.

EN QUELQUES CHIFFRES

- 2 500 nombre d'inscrits
- 80 257 prêts à l'échelle du réseau
- 6 300 transferts (documents transportés par la navette, dont 5 000 demandes satisfaites)



ÉCOLE DE MUSIQUE

LES CONCERTS

3 concerts annuels :

- le concert de printemps dédié aux musiques actuelles
- l'audition de fin d'année
- le concert de Noël au Centre Hospitalier des Cévennes Ardéchoises, et goûter avec les résidents

Cela représente une cinquantaine de passage pour les deux premiers concerts. Le concert de Noël est plus resserré afin de garder du temps pour discuter avec les résidents, et de chanter ensemble des chants traditionnels.

Les deux premiers concerts requièrent la présence d'un régisseur son, pour un budget total de 1350 euros.

Il n'y a pas eu de participation de l'école de musique à la fête de la musique.

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Au mois de juillet 2024, le Conseil Communautaire a délibéré pour adopter le projet d'établissement, fruit du travail de presque trois années de concertations, réflexions et rédaction. Ce texte pose le cadre pour une offre d'enseignement enrichie : parcours de cycle avec auditions de fin de cycle, intégration d'actions culturelles, notamment par le biais de la CTEAC (voir page 24), afin de devenir un lieu ressource pour l'enseignement artistique.

Les parcours de cycle sont mis en place pour répondre à une demande des usagers, car ils permettent une équivalence avec les écoles conventionnées hors territoire, comme les conservatoires.

Ce document nous permet également d'envisager différents types d'actions menées au sein de l'école, de manière transversale au sein des services de la CDC, ou auprès de partenaires privilégiés. Cette année, par exemple, une action sera menée à l'EHPAD de Chambonas, dans le canton, un écho de l'éveil musical effectué dans les écoles, mais à destination des résidents et de l'accueil de jour.

Nous étoffons également l'offre de cours collectifs, indispensables à un apprentissage complet, notamment grâce à l'ouverture de cours de percussions afro-caribéennes, avec

CONTEXTE

Pendant une quarantaine d'années, l'école associative des Vans a œuvré pour faire vivre l'enseignement musical sur notre Communauté de communes. La constance des effectifs, les projets réalisés, l'emploi des enseignants témoignent de la vivacité et de l'endurance de cette structure. En 2005, notre territoire s'est enrichi d'un autre lieu d'enseignement musical à Saint-Paul-le-Jeune, grâce à la création d'une antenne de l'école de musique de Saint-Ambroix.

Du côté de l'école de musique des Vans, l'équipe administrative et pédagogique a entamé une réflexion sur la pérennisation de l'enseignement musical sur le territoire, conjointement avec la toute jeune Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes.

C'est ainsi qu'en octobre 2019, le conseil communautaire a approuvé le transfert de l'école associative et de l'antenne de Saint-Paul-le-Jeune.

Identité : 5 ans, 2 antennes, 8 enseignants, 1 responsable, 10 pupitres, 130 élèves

LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Les 9 écoles du territoire ont demandé à profiter du dispositif porté par la Communauté de communes : 1 intervenant pour 15 séances hebdomadaires d'1 heure (30 minutes pour les classes de maternelle).

A la rentrée de septembre 2024, 3 classes de l'école élémentaire des Vans se sont retirées du dispositif.

Globalement, les écoles ont paru satisfaites de la prestation menée par l'intervenant : qualité, diversité et sérieux de l'offre.

Michael Carer, enseignant et fabricant de percussions.

LES ENSEIGNANTS :

Michael Carer : percussions afro-caribéennes

Céline Marti : violon, initiation Saint-Paul-le-Jeune

Thomas Mettling : guitare, basse, ukulélé, chant

Virginie Napieray : piano, harpe, formation musicale

Julien Nègre : interventions en milieu scolaire

Maria Piles Pla : piano, formation musicale, flûte traversière

Jean-Luc Régis : batterie, bodhran

Lucile Tondeux : chœur polyphonique

EN QUELQUES CHIFFRES :

- 130 élèves en 2023-2024 et 140 en 2024-2025
- Un budget de 192 580,69 €, dont 30 000 * de subventions départementales, 28 878 € de participation des communes, et 40 509 € de frais de scolarité. Le reste à charge s'élève donc à 93 193,69 €. La masse salariale a notamment fortement augmenté (184 920,16 en 2024 contre 143 990,71 € en 2023) en raison de l'augmentation du nombre d'inscrits en septembre 2024 d'une part, et des salaires d'autre part.
- La répartition par commune est constante : 1/4 des Vans et les communes limitrophes, et un gros pôle autour de Saint-Paul-le-Jeune. par ailleurs, 79% proviennent de notre CDC, 4% de la CDC Cèze Cévennes, et 17% de la CDC du Pays Beaume Drobie.
- La répartition par instruments est assez stable, avec une augmentation notable en chant (+13 élèves), piano (+11 élèves) et harpe (+4 élèves).



CONVENTION TERRITORIALE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE — CTEAC

Le programme d'éducation artistique et culturelle est sous-tendu par une convention multi-partenariale qui engage la Communauté de communes auprès de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de l'Ardèche, de l'Éducation Nationale et de la C.A.F et ce, pour 3 ans. Ces actions se déploient durant une année scolaire. Le bilan de l'année 2024 qui est présenté ici contient donc des informations qui ont trait à l'année scolaire 2023-2024 et 2024-2025, soit un ensemble de propositions qui pourront perdre de leur unité à la lecture de ce document.

L'élaboration du programme s'est appuyée sur les grandes orientations formulées et synthétisées lors des rencontres de territoire et qui ont structuré les axes de la CTEAC jusqu'à son terme, en 2025.

Il s'agissait de :

1/ développer les médiations autour du patrimoine, de l'architecture et de l'environnement et accorder une place importante à la question scientifique

2/ encourager et proposer des présences artistiques longues sur le territoire en les articulant avec ces enjeux (patrimoine, environnement, sciences) et des problématiques liées à la contemporanéité (enjeux sociétaux)

Il a été ainsi mis en place durant l'année les actions suivantes :

PARCOURS SCIENTIFIQUE AVEC L'ARCHE DES MÉTIERS (CCSTI) ET AURORALPES

- 1 semaine de démonstrations de Planeterrella (Simulateur d'aurores boréales inventé par l'astrophysicien Jean Lilensten) avec deux médiateurs scientifiques d'AurorAlpes
- Des séquences de 3 ateliers de médiation scientifique par classe choisis par les équipes pédagogiques des écoles et à partir du catalogue d'activités proposé par le CCSTI

Écoles concernées : Berrias, Beaulieu, Gravières, Les Assions, Les Vans soit 315 enfants

PARCOURS AUTOUR DE LA DANSE

Parcours intégré au dispositif NEFLE (notre école faisons-là ensemble) mené par le collège des Vans et qui intégrait un volet « danse » avec FORMAT (conventionné avec la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes)

Proposition d'ateliers de découverte sur des créneaux libres entre 12h55 et 13h50 avec la Cie Sylex et différents intervenants en mars et avril

9 ateliers proposés et 43 élèves du collège Léonce Vieljeux concernés par cette pratique

PARCOURS AUTOUR DES MUSIQUES DU MONDE

- Une première collaboration avec la SMAC 07
- Une résidence de territoire avec leur artiste : RADIO TUTTI
- Un projet mené avec l'école de musique intercommunale, les associations La Filature et Ardèche Slackline, la commanderie de Jalès et le laboratoire Archéorient, la Mairie des Assions
- Un show-case, un stage d'une semaine tout public, un accompagnement des pratiques amateurs (chœur polyphonique), un concert participatif lors de l'inauguration du festival Ardèche Meeting
- 30 personnes parties prenantes du projet d'atelier (chœur polyphonique intergénérationnel et tous niveaux) et plus de 500 personnes lors du concert



RÉSIDENTICE DE TERRITOIRE AVEC UN AUTEUR DE THEATRE

- Une première collaboration avec la Comédie de Valence via le dispositif S.E.N.D.A et suite à une réunion des coordinateurs
- L'accueil d'un spectacle de la Comédie itinérante à Saint-Paul-le-Jeune
- L'accueil d'un auteur de théâtre – Paul Francesconi en résidence d'écriture durant deux mois (Février et avril)
- Des rencontres et lectures avec l'auteur au centre socio-culturel, à l'EHPAD, en librairie, en médiathèque
- Une soirée de restitution à la commanderie de Jalès au travers d'une création originale, fruit des deux mois de présence de Paul Francesconi
- Entre 80 et 90 personnes touchées directement par ces actions

PARCOURS PATRIMOINE & COURSE D'ORIENTATION

Une collaboration inédite entre Chassezac Sports Nature, la commanderie de Jalès et le laboratoire Archéorient

- 2 écoles concernées géographiquement : Berrias et Beaulieu
- 7 séances de découverte de l'orientation dans ces 2 établissements
- 1 restitution à la commanderie de Jalès sous forme de course d'orientation à la découverte du patrimoine avec les interventions des bénévoles d'ACT'Jalès et les chercheurs du CNRS au travers d'ateliers

Plus de 100 élèves concernés

LE HAMEAU DES SCIENCES

- Un événement familial concentré sur une journée dans un village qui s'est porté volontaire pour l'accueillir : Gravières [528 habitants]
- Un programme éclectique [ateliers, conférences, démonstrations, installations, spectacle] et riche en partenariats : Archéorient [laboratoire du CNRS à Jalès], CCSTI, Auror'Alpes, POLINNO, PNR des Monts d'Ardèche, Marcher depuis la nuit des temps, bibliothèque et librairies
- 14 ateliers en continu / 1 installation [Cie Aérosculpture] / 1 balade / 1 spectacle et beaucoup de joie, d'enthousiasme et de remerciements

460 personnes de tous âges



S'ABRITER / HABITER

La mise en œuvre d'un projet intitulé « S'abriter / Habiter » avec la Maison de l'Architecture de l'Isère et qui s'est décliné, entre octobre et novembre 2024, autour de :

- une formation professionnelle à destination des équipes enseignantes impliquées dans ce projet avec Roberta Ghelli (architecte et directrice de la Maison de l'Architecture)
- une résidence pédagogique d'architecture pendant trois semaines avec les interventions de deux architectes dans six établissements scolaires et 18 classes, de la maternelle au collège soit 504 enfants concernés par la découverte de leur environnement bâti
- des ateliers extra-scolaires accueillis par la médiathèque intercommunale les mercredis des semaines de résidence avec 52 personnes participantes
- La création d'une malle pédagogique (Albums jeunesse) déposée à la médiathèque intercommunale et empruntable par les écoles parties prenantes du projet
- La réalisation d'un livret qui retrace les contours de ce projet
- L'organisation d'une exposition des productions des élèves à la Maison de l'Architecture de l'Isère
- L'envoi postal des productions entre les écoles

PATRIMOINE

Le volet patrimoine de la Communauté de communes vit au travers du conventionnement avec Ardèche, terre de dolmens. Cette structure, pilotée par la préhistorienne Sonia Stocchetti, a proposé en 2024 une découverte des dolmens, du Néolithique et du patrimoine environnant à travers :

DES PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

coordonnés par le pôle culture de la Communauté de communes.

VISITES GUIDÉES ET SORTIES ESTIVALES

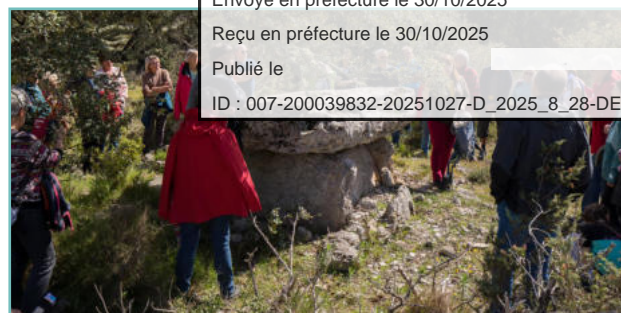
Des visites guidées pour les associations, Passerelles Patrimoines et pour le Pays d'Art et d'Histoire de l'Ardèche méridionale dans le cadre de classes en séjour patrimoine. Elles se sont déroulées sur les nécropoles des Gélis à Banne.

Les visites guidées étaient animées par un guide-conférencier, Léo Bracciale, durant les vacances du printemps, d'été et d'automne. Associant connaissances sur les dolmens et contes autour du patrimoine ardéchois, elles se sont déroulées à Berrias-et-Casteljau.

Avec une moyenne d'une trentaine de personnes pour chaque sortie, essentiellement des habitants locaux, le format de ces visites est apprécié. Nous avons également programmé une visite spéciale pour le Printemps des cimetières qui parlait de l'évolution des pratiques funéraires de la fin du Néolithique à nos jours., avec une trentaine de personnes présentes.

Enfin, nous avons proposé aussi des sorties estivales à destination des touristes et se déroulant au coucher du soleil. Un tarif payant (6 euros par adulte et 3 euros par enfant à partir de 8 ans) a été instauré avec réservation obligatoire auprès de la SPL Cévennes d'Ardèche. Initialement, trois interventions étaient programmées mais devant le succès (plus d'une trentaine d'inscrits en moyenne à chaque fois) une quatrième date a été rajoutée. Ces interventions se sont déroulées à la nécropole du Bois des Buisnières à Saint-Paul-le-Jeune du 24 juillet au 14 août et ont attiré plus d'une centaine de visiteurs.

Au total, l'ensemble des visites guidées a intéressé 454 personnes.



Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 007-200039832-20251027-D_2025_8_28-DE

ATELIERS

Des ateliers sur la Préhistoire pour la troisième année consécutive au Musée des Vans,

MEGALITHES

Des conférences données pour des associations et une communication sur le plan de sauvegarde des dolmens ardéchois assurée par Patricia Guillermin (directrice de la Cité de la Préhistoire) et Sonia Stocchetti à un colloque à Poitiers, sur la valorisation des mégalithes.

Au bout du compte, 720 personnes (enfants et adultes) ont pu bénéficier des offres d'Ardèche, terre de dolmens en 2024.

Mais Ardèche, terre de dolmen, c'est aussi l'accueil d'un stagiaire de 4ème du collège de la Vallée de la Beaume, l'identification de quatre nouveaux dolmens découverts sur Saint-Alban-Auriolles, un partage d'expérience pour un projet de valorisation du patrimoine du plateau de Jastres à Lussas, une formation universitaire pour les guides conférenciers au Pradel dispensée depuis 2016 et enfin une action de protection des dolmens avec un plan de sauvegarde des dolmens à travers un plan de gestion. Ce plan de gestion contient désormais plusieurs facettes/options de protection telles que la redéfinition des zones de présomption de prescriptions archéologiques, l'inscription de certains dolmens et/ou nécropoles au titre de monument historique, mais aussi l'incorporation des dolmens dans des PLUi.

Enfin, la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes est engagée auprès des services du Département de l'Ardèche autour d'Ardèche, Terre de Dolmens dont le coût de financement s'élève à 1€/par habitant à l'année.



PAYS DES VANS
EN CÉVENNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes - Rapport d'activités 2024

25

110 place Fernand AUBERT, 07140 LES VANS - www.cdc-vansencevennes.fr - accueil@cdc-vansencevennes.fr - 04 75 37 41 22

LES ASSIONS - BANNE - BEAULIEU - BERRIAS-ET-CASTELJAU - CHAMBONAS - GRAVIERES - MALARCE-SUR-LA-THINES - MALBOSC - MONTSSELGUES
ST-ANDRE-DE-CRUZIERES - STE-MARGUERITE-LAFIGERE - ST-PAUL-LE-JEUNE - ST-PIERRE-ST-JEAN - LES SALELLES - LES VANS

Un Pacte Local des Solidarités (PLS) a été signé conjointement par l'Etat, la Caf, la MSA et les 3 intercommunalités en septembre 2024. Pour accompagner au mieux le territoire, ce projet se poursuit sur 4 ans.

Cette signature est venue clôturer une année de mobilisation :

- Un diagnostic socio-économique du territoire a été mené pour mieux comprendre en quoi les trois intercommunalités concernées – Pays des Vans en Cévennes, Beaume-Drobie et Gorges de l'Ardèche – font partie des plus pauvres de la Région Auvergne -Rhône-Alpes,
- Des enjeux prioritaires ont été identifiés.
- Enfin en lien avec les partenaires de terrain, des actions concrètes ont été définies.

Pour 2024, l'ensemble des actions représente un engagement supplémentaire de l'Etat de 203 000 €.

FICHES ACTIONS SUR LES 3 INTERCOMMUNALITÉS

- FA 1.1. Soutenir les démarches « d'aller vers » les parents les plus fragiles : 25 000 € en faveur du centre socio-culturel Revivre
- FA 1.2. Lieu ressource pour les familles : mieux soutenir et accompagner les enfants et familles précaires : 2000 € en faveur de l'association L'ilot Z'enfants
- FA 1.3. Mieux accompagner parents-enfants et jeunes adultes en termes de prévention et de santé mentale : 16521 €
 - Extension de la permanence du psychologue de la Mission Locale à l'ensemble des CDC inscrites dans le PLS
 - Soutien au Point Ecoute Famille sur le territoire porté par l'Ecole des Parents et des Educateurs
 - Actions en faveur de la santé mentale sur le territoire (Semaine d'Information sur la Santé Mentale et formation Premiers Secours en Santé Mentale) portées par le Contrat Local de Santé
- FA 2.1. Soutenir l'électrification des vélos des particuliers : 5000 € en faveur de l'association Pignon Libre, avec une participation maximale de 500 € de la collectivité (en attente d'un arbitrage de l'Etat qui pourrait ne plus exiger cette participation).
- FA 2.2 : Proposer des navettes pour accéder à des services d'aide alimentaire : 3500 € en faveur des Restos du cœur
- FA 4.1 : Proposer un accueil de jour pour des personnes en grande précarité, action conventionnée directement entre l'Etat et Alliances Générationnelles.



PETITE ENFANCE – CRÈCHE MULTI-ACCUEIL « LES POUSSINS »

CONTEXTE

Le multi-accueil, géré par la Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes, assure pendant la journée un accueil collectif des enfants de moins de 6 ans. Il accueille des enfants porteurs de handicap ou d'une maladie chronique.

Il propose une première expérience de la vie en collectivité au jeune enfant. C'est un lieu d'éveil, de socialisation et d'apprentissage vers l'autonomie.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7 heures 30 à 18 heures 30 ; elle a une capacité d'accueil est de 30 places.

En 2024, 80 enfants différents étaient inscrits dans la structure pour 57 821 heures facturées. On remarque une évolution des demandes et des besoins des familles, notamment avec des journées d'accueil plus courtes et moins de contrat de 5 jours.

PROJETS ET ÉVÉNEMENTS

Différents projets ou événements ont été menés par l'équipe. En voici quelques exemples :

- L'accueil d'une malle « handispensable » via le Pôle ressources, support pour des activités/lectures sur l'inclusion en Janvier
- La reprise des sorties au musée en Juillet
- L'accueil d'une exposition en Septembre via la médiathèque
- Des ateliers au jardin avec VIE et des ateliers musique avec Eric PARIS
- La mise en place de plateaux repas pour la section des « Coucou »
- Deux formations en intra : la communication et les relations professionnelles en Mars et l'aménagement de l'espace en EAJE en Novembre

- L'installation de la climatisation dans les pièces de vie
- La mise en place d'une nouvelle animation conviviale avec les enfants et les familles nommée « pause lecture à la crèche », en lien avec la médiathèque, une fois par trimestre.



PETITE ENFANCE — LE RELAIS PETITE ENFANCE D'ARDÈCHE (RPE)

QUELQUES CHIFFRES POUR 2024 :

89 ateliers au RPE et à l'extérieur. Ces ateliers permettent aux enfants de se rencontrer et de se confronter à l'autre et aux assistantes maternelles de rompre avec l'isolement de leur emploi.

128 enfants différents accueillis lors des ateliers, sorties ou spectacles. 1091 présences sur la totalité des séances proposées.

Les thèmes de cette année ont permis de bons moments de partage :

Snoezelen, bonhomme de neige, peinture glaçons, motricité, sortie « attrapes rêves », fête du relais (ludothèque), jeux libres, histoires lues et contées, portrait comme Archimboldo, boîte forêt de l'association « Vie », création manuelle, déchets et tri adaptés aux enfants, peinture, visite de la caserne des pompiers, jeu d'association, sortie à « Terre et Humanisme », les histoires et la langue des signes, les crayons-peinture, spectacle de fin d'année.

FRÉQUENTATION :

70 assistantes maternelles agréées sur l'année (Pays des Vans et Pays Beaume-Drobie) dont 41 ont participé à au moins une activité du RPE (ateliers, conférence, analyse de la pratique professionnelle, ...).

Sur la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes cela représente 35 assistantes maternelles agréées au 31 décembre dont 22 qui participent régulièrement aux actions du Relais.

155 familles accueillies sur le volet Guichet Unique (recherche d'un mode d'accueil) et soutien à la fonction de Parent Employeur d'assistante maternelle.

SOUTIEN AUX ASSISTANTES MATE- NELLES ET MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES :

Le soutien aux assistantes maternelles met en avant le rôle intéressant du Relais Petite enfance pour cette profession. En effet 41 assistantes maternelles (sur 70 agréées) ont fréquenté le RPE au moins une fois sur l'année pour une animation avec les enfants, une séance d'analyse de la pratique ou une réunion, une formation, une conférence...

Cette année elles ont bénéficié d'une soirée sur les violences intrafamiliales présentée par la PMI, une initiation en soirée encore sur la réflexologie plantaire des enfants, une soirée créative autour d'un thème « Être Ass. Mat. en Ardèche » et 6 d'entre elles ont participé à la journée départementale des assistantes maternelles sur Lussas.

Le RPE compte 7 MAM (Maisons d'Assistant.e.s Maternel.le.s) dont 4 sur la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes.

Ont été organisées : 6 séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle avec un psychologue, (9 assistantes maternelles différentes)

2 soirées de convivialité dans l'année (7 assistantes maternelles en été et 10 en hiver ont participé)



LE GUICHET UNIQUE POUR LES DEMANDES EN CRÈCHES :

En 2024, le Guichet Unique a permis à 65 enfants d'intégrer les crèches de Rosières, Valgorge et Les Vans.

Sur l'année, 136 dossiers ont été présentés en commission d'admissions, cela représente 97 familles (soit 103 enfants) ayant exprimé un besoin d'accueil en crèche sur les deux territoires.

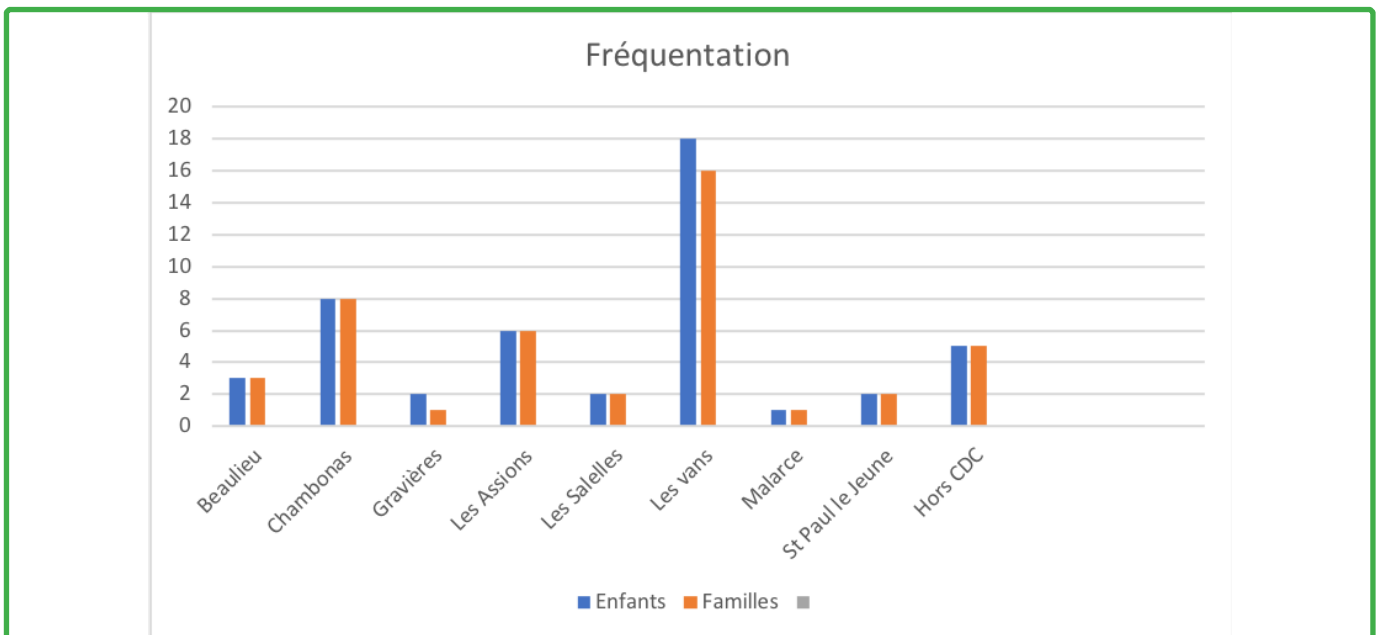
Pour le Pays des Vans en Cévennes : 42 enfants (détail par commune ci-contre) ont demandé un accueil et 29 places ont pu être proposées dans les crèches.

Les critères du Guichet Unique ont été reconduits afin de permettre l'accès aux structures d'accueil pour les familles empêchées. Nous souhaitons ainsi participer à une mixité sociale au sein des crèches et permettre aux familles un retour à l'emploi, à la formation ou avoir un peu de répit au quotidien.

Lors des 4 commissions, sur les deux territoires du RPE, 41 familles empêchées ont été présentées, 25 ont obtenu une place.

Pour le Pays des vans en Cévennes, cela représente 14 enfants de familles empêchées accueillis en structure au cours de l'année.

Pays des Vans en Cévennes		
	nb d'enfants	nb de familles
Beaulieu	3	3
Chambonas	8	8
Gravières	2	1
Les Assions	6	6
Les Salelles	2	2
Les Vans	18	16
Malarce sur la Thines	1	1
St Paul le Jeune	2	2
	42	39
HORS CDC :		
	Enfants	5
	Familles	5



ENFANCE – ACCUEIL DE LOISIRS « LES BALLADINS »

CONTEXTE

L'accueil de loisirs « Les Balladins », implanté dans les locaux de l'ancienne école de Saint-Paul-le-Jeune, accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires (hors période de fin d'année).

L'année 2024 a été marquée par le développement territorial de l'offre d'accueil et par la dynamique de projets intercommunaux.

ORGANISATION ET FRÉQUENTATION :

Une annexe du centre de Saint-Paul-le-Jeune a été ouverte à Beaulieu du 15 juillet au 14 août 2024, permettant d'élargir la couverture géographique du service.

Cette structure saisonnière, animée par une équipe de 4 animateurs, a accueilli jusqu'à 28 enfants par jour.

Sur l'ensemble de l'année :

- 197 familles ont fréquenté la structure, soit 272 enfants différents (contre 195 en 2023).
- Le nombre total d'heures d'accueil s'élève à 21 758 heures, en nette augmentation par rapport à 16 592 heures en 2023, croissance notamment liée à l'ouverture de l'annexe estivale.
- L'équipe permanente de 3 animatrices a été renforcée pendant les vacances par plusieurs animateurs saisonniers, avec au minimum 2 animateurs supplémentaires et jusqu'à 4 animateurs différents sur l'année, lors des périodes de forte fréquentation, permettant d'assurer la diversité et la continuité des activités.



TEMPS FORTS ET PROJETS :

Plusieurs actions collectives et partenariales ont rythmé l'année :

Mercredis périscolaires :

- CCAS de Saint-Paul-le-Jeune : mise en place d'une rencontre intergénérationnelle régulière, pérennisée jusqu'en 2025. Les enfants ont partagé des spectacles de chants et de danses, des jeux de société, des goûters partagés et ont offert des cadeaux confectionnés pour les aînés (photo à insérer).
- Médiathèque André Brahic : emprunts réguliers de documentaires jeunesse et de supports pédagogiques pour enrichir les activités.
- Défilé du Carnaval : participation au traditionnel cortège dans les rues du village, moment fort de cohésion et de fête.
- Atelier musique avec l'intervenant Eric Paris, en partenariat avec la Maison d'Assistante Maternelle « Les Parpaillous » afin de créer une passerelle pour leurs enfants de 3 ans.

Petites vacances (hiver, printemps et automne) :

- Union des Maisons de la Jeunesse et de la Culture (UMJC) : ateliers de sensibilisation autour du respect, du consentement et de la bienveillance – action « Mon corps, parlons-en ».
- Les Jardins des Orfileuses : ateliers « bien-être » d'une semaine – au printemps pour les 3-5 ans et à l'automne pour les 6-12 ans.
- Défilé d'Halloween : événement très attendu rassemblant enfants et familles dans une ambiance festive.

- Les Monts d’Ardèche – ateliers nature :
 - Avec Claire Sorais (Mine de Talents) : sensibilisation en forêt et fabrication de papier naturel,
 - Avec Anaïs Laurieux : promenades et découvertes en forêt pour développer la curiosité environnementale.

Été :

L’été 2024 a été marqué par un temps fort : l’ouverture expérimentale d’un centre de loisirs à Beaulieu (du 15 juillet au 14 août), offrant aux familles du secteur un service de proximité apprécié.

Les deux sites (Saint-Paul-le-Jeune et Beaulieu) ont proposé le programme d’activité suivant :

- “Lire dans l’herbe” : interventions de la médiathèque des Vans sur les deux sites.
- Semaine culturelle intercommunale : projet de cirque en partenariat avec L’Art d’en Faire et le centre social Revivre des Vans.
- Journée à la piscine “La Perle d’eau” pour les deux structures.
- Ateliers “Archéozoo” et la visite du Château des Roures, alliant patrimoine et découverte.
- Sortie surprise à “La Bouscarasse”, moment ludique et fédérateur de fin d’été.



PASSE TON BAFA!

Depuis 2019, un partenariat est organisé entre 5 Communautés de communes Sud-Ardèche (Beaume-Drobie, Val de Ligne, Montagne d’Ardèche, Sources et Volcan et nous) pour l’organisation de stages BAFA.

En 2024, c’est la F.O.L qui a organisé les formations (auparavant c’était STAJ).

En 2024, 5 jeunes ont été accompagnés pour passer leur BAFA, avec :

- Une formation générale en avril au centre de formation de la FOL à Meyras,
- Les stages pratiques dans les centres de loisirs du territoire en été,
- Une formation d’approfondissement du 28 octobre au 02 novembre 2024.

Le coût total de la formation s’élève à 880 €. La Communauté de communes participe à hauteur de 450€.

Au-delà de l’accompagnement des jeunes du territoire dans leur parcours de formation, ce partenariat permet d’intervenir dans le contenu de la formation pour l’ajuster aux réalités du territoire et des structures.

PASSE TON BAFA!
Année 2024

Tu as entre 17 & 25 ans et tu habites sur le territoire du Pays des Vans en Cévennes ?

Dossier à transmettre avant le **Vendredi 26 janvier 2024**

Formation générale
Stage pratique
Approfondissement

- 450€ d’aide
- BAFA complet en 1 an
- 4 places disponibles

Renseignements et candidatures :

PAYS DES VANS EN CÉVENNES
Centre de Loisirs Les Ballades
N°dossier Agence: 07 57 44 45 33
ballades@cdc-vansencevennes.fr

CENTRE SOCIOCULTUREL REVIVRE DES VANS
Cheminée Savon: 07 54 20 97 80
revivre@centresocialrevivre.fr

110 place Fernand AUBERT, 07140 LES VANS - www.cdc-vansencevennes.fr - 04 75 37 41 22 - www.cdc-vansencevennes.fr



FRANCE SERVICES

L'année 2024 a été riche en événements pour la structure France services, marquée par une série de changements visant à renforcer l'accès aux services publics pour la population. Ces événements ont touché divers aspects du fonctionnement, notamment l'amélioration de l'accueil des usagers, le développement de nouveaux partenariats, ainsi que l'adaptation aux réformes publiques.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2024

a) Concertation France services à la Préfecture de Privas

En février 2024, France Services a participé à la concertation organisée à la préfecture de Privas, aux côtés de partenaires clés. Cette réunion a permis de présenter un bilan des activités France services en Ardèche pour les années 2022 et 2023.

b) Audit de la structure par la préfecture

En octobre 2024, un audit inopiné de labellisation a été mené. Le résultat a été positif.

c) Réunion de COPIL France services

Un premier COPIL a été organisé en avril 2024, rassemblant des partenaires locaux, les signataires de la convention et des maires du territoire. Cette rencontre a permis de faire un point sur les missions des agents, notamment les difficultés rencontrées pour orienter certains usagers qui connaissent des situations complexes.

d) Modifications des modes d'accueil et horaires d'ouverture

L'été 2024 a été marqué par un ajustement des horaires d'ouverture et des modalités d'accueil, notamment la mise en place d'un accueil sur rendez-vous le matin et en visite libre l'après-midi. De plus, la permanence à Saint-Paul a été étendue à tous les mercredis après-midi, ce qui a été très apprécié par les usagers du sud du territoire.

f) Journée d'échanges sur les bonnes pratiques

Une journée de réflexion sur les pratiques professionnelles a été organisée en décembre 2024, avec la participation des agents de France services de plusieurs collectivités du Sud Ardèche.

g) Participation aux réunions des acteurs locaux

Nous avons pris part à plusieurs réunions avec des acteurs locaux : professionnels de l'accueil, acteurs sociaux du CMS, associations, et autres partenaires, afin de mieux comprendre les besoins des usagers et coordonner nos actions pour une meilleure efficacité.

LES NOUVEAUX PARTENARIATS FRANCE SERVICES

a) Partenaires signataires

En 2024, l'URSSAF a rejoint les signataires de la convention France services. Le dispositif Chèque Énergie a également été intégré.

b) Partenaires locaux

Nous avons renforcé nos collaborations avec le médiateur santé (nouveau poste créé à la Communauté de communes), ainsi qu'avec des acteurs du transport solidaire.

RÉFORMES DES SERVICES PUBLICS EN 2024

a) Assurance Retraite

La réforme des retraites, adoptée en septembre 2024, a nécessité une adaptation de nos pratiques d'accompagnement.

b) Ma Prime Adapt

Le dispositif Ma Prime Adapt, complémentaire de Ma Prime Rénov, a permis d'élargir l'aide à la rénovation énergétique. Nous avons intensifié l'information des usagers et travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires SOLIHA et ALEC07.

c) France Travail

La réforme « Plein Emploi », avec l'implémentation de France Travail dès janvier 2025, a conduit à une formation renforcée des agents.

NOMBRE DE DEMANDES

Le nombre de demandes traitées en 2024 par le service est de 3487 soit 380 de plus que l'année 2023. Ses demandes ont été effectuées soit :

- Suite à la venue dans nos locaux pour un rendez-vous (483 demandes)
- Suite à la venue dans nos locaux de façon spontanée (2406 demandes)
- Par téléphone (598 demandes)

La fréquentation est à peu près égale, avec une affluence plus forte les mardis et les jeudis, qui mêlent rdv programmés et accueil sans rdv.

Les lundis sans rendez-vous sont aussi très plébiscités, même si le créneau n'est que de 4 heures.

PERSPECTIVES POUR 2025

- Renforcement des partenariats publics et formations continues
- Rencontre régulière avec les acteurs locaux
- Renforcement de l'inclusion numérique
- Gestion des incivilités et formation à la gestion des conflits



LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DES CÉVENNES D'ARDÈCHE - CLS

CONTEXTE

Le Contrat Local de Santé (CLS) a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Il est financé à 50% par l'Agence Régionale de Santé et 50% par les Communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes et du Pays Beaume-Drobie à travers un poste de coordinatrice.

Le CLS permet de consolider le partenariat local sur les questions de santé, de promouvoir la santé et la prévention en agissant sur l'environnement des personnes et de soutenir des dynamiques locales. C'est un outil d'animation territoriale des politiques de santé.

L'année 2024 a été marquée par l'étendue du territoire d'intervention du CLS. Initié en 2022 sur le Pays des Vans en Cévennes, les premières actions et constats ont révélés des problématiques et des acteurs en santé similaires sur le Pays Beaume-Drobie. En parallèle, la communauté de communes du Pays Beaume-Drobie a souhaité se mobiliser sur un CLS. Le temps de travail de la coordinatrice a évolué vers un temps plein afin d'étendre son périmètre et son champ d'actions.

BILAN PAR ACTION

Soutien à la parentalité :

Le développement d'actions de prévention et de soutien à la parentalité s'est concrétisé par la participation du CLS aux commissions parentalité animé

par le centre socio-culturel Revivre. Ces temps permettent de rencontrer les acteurs du soutien à la parentalité et de connaître les besoins du territoire. La rencontre avec l'association de l'Ecole des Parents et des Educateurs a permis la mise en place d'un Point Ecoute Famille, dispositif de soutien à la parentalité, encadré par une professionnelle, sur rendez-vous, pour les familles. Le Point Ecoute Famille a démarré en septembre 2024 pour une expérimentation d'un an, grâce à un financement conjoint de la MSA et du Pacte Local des Solidarités.

Santé des jeunes :

Le travail du CLS sur la santé des jeunes s'est développé autour d'un projet de mise en place d'ateliers de prévention des addictions à travers un programme de Compétences Psycho-Sociales, auprès des enseignants et des élèves du collège des Vans. Celui-ci n'a pas abouti car le Planning Familial s'est engagé sur ce volet avec les deux collèges (Les Vans et Joyeuse). Le travail entre le CLS et les collèges reste à développer, le partenariat avec les acteurs de la jeunesse est actif (Mission Locale, centres sociaux) à travers différentes instances.

Logement Réunions de concertation logement et santé mentale :

Le CLS a organisé la création de « réunions de concertation logement et santé mentale ». Celles-ci viennent répondre à un constat croisé des acteurs de terrain (sociaux, sanitaires, bailleurs) de situation de personnes isolées dans leur logement, parfois en refus de soins ou d'accompagnement social, et dont les problématiques de santé mentale viennent entraver la manière d'habiter leur logement (problèmes d'hygiène, d'accumulation dans le logement). Des membres permanents constituent cette réunion (le Dispositif d'Appui à la Coordination, la Communauté Professionnelle et Territoriale de Santé, le Centre Médico-Social, les bailleurs sociaux (Ardèche Habitat, ADIS), l'Equipe Mobile Psychiatrie-Précarité, le Centre Itinérant autour du Logement des Foyers de l'Oiseau Bleu). Ensemble, ils ont travaillé à la rédaction d'une charte éthique de fonctionnement, d'une fiche de saisine et la création d'un flyer pour un démarrage des réunions en 2025.



Personnes âgées :

Le CLS reste en veille sur le travail à mener concernant les personnes âgées mais les dispositifs émergents sont nombreux. Il participe à la commission bien- vieillir organisée par le centre socio-culturel Revivre, est en lien avec l'animatrice seniors du centre socio-culturel le Ricochet et avec la Plateforme de Répit du Centre Hospitalier des Cévennes Ardéchoises. Le CLS rencontre les intervenants de la Filière Gérontologique d'Ardèche Méridionale, en restructuration, motrice du travail de réseau pour tous les professionnels intervenants auprès des personnes âgées.

La Collaboration avec la CPTS :

La collaboration avec la Communauté Professionnelle et Territoriale de Santé (CPTS) est active, d'autant que son territoire d'intervention s'est étendu sur Beaume-Drobie au même moment que le CLS. Les coordinatrices CLS et CPTS travaillent en étroite collaboration sur leurs actions respectives permettant du côté du CLS un lien avec les professionnels de santé.

Évènements de santé publique :

Le CLS participe à des évènements de santé publique : le forum santé bien être en juin organisé par l'association des acteurs économiques Vanséen. Il a organisé un Forum santé des femmes en octobre à Revivre. Celui-ci n'a pas mobilisé beaucoup d'habitants, le format et la proposition sont à revoir.



Santé et précarité

Le réseau santé-précarité, qui réunit les acteurs de l'action sociale et du médico-social (professionnels, élus des CCAS, bénévoles) autour d'une matinée d'interconnaissance trimestrielle s'est réuni 3 fois avec les présentations des services suivants : le Dispositif d'Appui à la Coordination, le Projet Territorial en Santé Mentale, le Service d'Intégration d'Accueil et d'Orientation, Soliguide, le Dispositif d'Appui à l'Activité Physique Adaptée, France Services. Une lettre ouverte a été rédigée à l'ARS et aux Etablissement Sainte-Marie sur le besoin d'une antenne du Centre Médico-Psychologique aux Vans.

Le dépôt du projet de création d'un poste de médiateur santé, auprès de l'ARS, a été fait au printemps. Ce poste, cofinancé par l'ARS et la CDC Pays des Vans en Cévennes a vu le jour en octobre, à mi-temps. Le médiateur santé a été accompagné par le CLS sur la création de son poste et la rencontre des partenaires. Ce professionnel accompagne les personnes en marge du système, en allant à leur rencontre pour les inscrire dans un parcours de soins. L'étendue sur le territoire de Beaume-Drobie a représenté un travail important, entre les temps de travail avec les élus et l'ARS, puis un diagnostic mené par la coordinatrice entre septembre et décembre 2024 qui a consisté à rencontrer les potentiels partenaires opérationnels du CLS (le Ricochet, les associations d'aide alimentaire, France Services, Amesud, L'îlot Z'enfants, le CMS, le CHRS L'Eau Vive).

Développement du CLS

L'étendue sur le territoire de Beaume-Drobie a représenté un travail important, entre les temps de travail avec les élus et l'ARS, puis un diagnostic mené par la coordinatrice entre septembre et décembre 2024 qui a consisté à rencontrer les potentiels partenaires opérationnels du CLS (le Ricochet, les associations d'aide alimentaire, France Services, Amesud, l'îlot Z'Enfants, le CMS, le CHRS L'Eau Vive).

MÉDIATION SANTÉ

Envoyé en préfecture le 30/10/2025
Reçu en préfecture le 30/10/2025
Publié le
ID : 007-200039832-20251027-D_2025_8_28-DE

soins et l'ouverture des droits, les demandes de Complémentaire Santé Solidaire pour les foyers les plus modestes...),

- De la guidance sur des dossiers administratifs,
- Des contacts téléphoniques,
- De l'orientation vers différents partenaires sociaux,
- Du soutien et de la motivation auprès des usagers,
- Des explications sur des comptes-rendus médicaux,
- Des accompagnements physiques si nécessaires sur des rendez-vous médicaux.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024 :

Découverte du poste et principalement les rencontres avec les partenaires du territoire.

LES PERSPECTIVES POUR 2025

- Rencontre des médiateurs santé de la région Auvergne Rhône Alpes en mai ;
- Mise en place de permanences avec d'autres partenaires ;
- Pouvoir faire de l'accompagnement physique, de personnes en ayant besoin, jusqu'au soin.

Nombre de personnes accompagnées :

14 personnes, dont 6 femmes et 8 hommes

Situation socioprofessionnelle des usagers :

4 personnes percevant l'AAH

9 personnes percevant le RSA

1 personne auto-entrepreneur.

Situation au regard du logement :

3 hommes sont Sans Domicile Fixe dont un vivant en camion.

MODALITÉS ET ORIENTATION DES ACCOMPAGNEMENTS :

Les accompagnements se font essentiellement sur rendez-vous dans un bureau dans les locaux de France Services ou à la Communauté de Communes. Ils peuvent aussi se poursuivre au domicile de l'usager. Ils font suite principalement à des rencontres à la permanence des Restos du Cœur, les autres prises de contact proviennent de l'orientation des partenaires et/ou grâce aux supports d'information et de communication de type « Flyer ». Les accompagnements peuvent être longs et durer plusieurs mois pour assurer une continuité du suivi médical.

En quoi consistent les accompagnements :

Dans un premier temps une rencontre qui va permettre de constituer un dossier usager.

Ensuite peuvent avoir lieu des visites à domicile et :

- De l'aide à la prise de rendez-vous ou prise de rendez-vous pour la personne,
- De l'aide à la constitution de dossiers administratifs divers en fonction des besoins et de la situation des personnes (auprès de la M.D.P.H en ce qui concerne le handicap, auprès de la C.P.A.M pour l'accès aux

Faciliter l'accès aux droits et aux soins
Médiateur Santé GRATUIT
de la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes
07 57 76 71 55 - mediationsanteccdc-vansencevennes.fr

Je ne sais pas quelle professionnelle solliciter ni quels rendez-vous prendre
J'ai des problèmes et j'ai mes propres démarches à faire
J'ai besoin d'être accompagné pour les démarches liées à ma santé

Informations
Accompagnement
Écoute

3 LIEUX DE PERMANENCES EN 2024

Saint-Paul-le-Jeune - 1 place de la Gare - dans la Résidence Le Repaire
les lundis de 9h à 12h

Les Vans - 6 route Ferdinand Nodol - dans les locaux de France services
les jeudis : 7 novembre, 15h-16h30
17 octobre, 15h-16h30 14 novembre, 9h-12h 5 décembre, 15h-16h30
24 octobre, 9h-12h 21 novembre, 15h-16h30 12 décembre, 9h-12h
31 octobre, 15h-16h30 28 novembre, 15h-16h30 19 décembre, 15h-16h30

Les Vans - Les Restos du Cœur - ancienne Cave Coopérative Fruitière - route du Vivras
les jeudis : 5 décembre, 9h-12h
17 octobre, 9h-12h 14 novembre, 15h-16h 12 décembre, 15h-16h
31 octobre, 9h-12h 28 novembre, 9h-12h 19 décembre, 9h-12h

110 place Fernand AUBERT, 07140 LES VANS - accueil@cdc-vansencevennes.fr - 04 75 37 41 22



SERVICE COMMUNICATION

Le service communication concerne la vie du site internet, l'animation des réseaux sociaux, la création de support, le conseil aux services, et la relation avec la presse.

LE SITE INTERNET

- 2 pages remaniées
- 48 articles d'actualité

LES RÉSEAUX SOCIAUX

- Facebook : 130 publications, plus les partages dans des groupes
- Instagram : 110 publications
- Illiwap : 130 messages

Sur Illiwap, certains messages sont envoyés plusieurs fois, pour des événements longs, ou qui méritent une attention accrue. Sur Facebook, les événements des partenaires ou des structures soutenues par la Communauté de communes sont également relayés dans la mesure du possible.

La communication sur les réseaux sociaux concerne aussi bien les annonces en amont, que les « retours en image » a posteriori.

LA CRÉATION DE SUPPORTS

Nous travaillons souvent en binôme : la chargée de communication et un agent du service concerné. La création de visuel se fait souvent à deux. Les agents ayant déjà des compétences en création de documents proposent un premier jet qui est corrigé et/ou amélioré par la chargée de communication. Ensuite, le visuel est envoyé pour vérification à la direction de pôle, et validé par le vice-président en charge de la com.

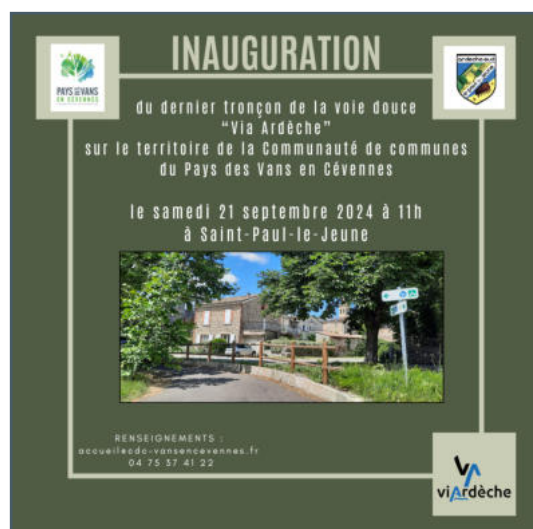
- 100 supports pour les réseaux sociaux
- 15 cartes de remerciements, départs d'agents, anniversaire et bienvenue
- 3 cartons d'invitation du Président pour des événements officiels
- 8 programmes
- 15 affiches

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 007-200039832-20251027-D_2025_8_28-DE



LES OFFRES D'EMPLOIS, COMPTES-RENDUS ET BILANS

Les offres d'emplois sont relayées sur le site internet, sur les réseaux sociaux. En 2024, il y a eu 20 offres d'emploi, 10 conseils communautaires et 2 bureaux élargis relayés sur le site et les réseaux sociaux.

LES ÉVÉNEMENTS GÉRÉS LE SERVICE COM

- La cérémonie des voeux : la carte d'invitation, l'annonce sur le site et les réseaux sociaux, la préparation du powerpoint de présentation, le buffet, et l'animation
- La journée de cohésion : ayant lieu le 4e vendredi de septembre, elle réunit tous les agents de la collectivité pour une matinée d'ateliers instructifs, un repas et une après-midi d'activités ludiques. En 2024, le service communication a géré la journée en partenariat avec la direction.
- Les invitations et cérémonies officielles : inauguration de la voie douce en septembre 2024 ; le forum de l'emploi, hébergé en 2024 par la Cdc du Pays Beaume Drobie.w

LA PRESSE

Une cinquantaine d'article de presse ont été publiés, la grande difficulté reste que beaucoup d'événements sont marqués du nom du village où ils ont lieu, et ne sont pas toujours repérés comme étant issus de la Communauté de communes.

LE BULLETIN INTERCOMMUNAL

Le 4e bulletin est sorti en janvier 2024, et a été distribué par les services de la poste. La distribution était satisfaisante sur certaines communes, et tout-à-fait insatisfaisante sur d'autres. Toutefois, cette solution permet de couvrir convenablement la commune des Vans qu'il serait impossible de faire faire à des agents.

LA COMMISSION COMMUNICATION

Elle est beaucoup sollicitée pour la rédaction du bulletin : choix des communes mises en avant, des dossiers spécifiques et des reportage. Plusieurs membres aident également à la relecture. La commission s'est réunie une fois le 12 octobre pour préparer le bulletin n°4, puis a échangé par mail.

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 007-200039832-20251027-D_2025_8_28-DE



PAYS DES VANS
EN CÉVENNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes - Rapport d'activités 2024

38

110 place Fernand AUBERT, 07140 LES VANS - www.cdc-vansencevennes.fr - accueil@cdc-vansencevennes.fr - 04 75 37 41 22

LES ASSIONS - BANNE - BEAULIEU - BERRIAS-ET-CASTELJAU - CHAMBONAS - GRAVIERES - MALARCE-SUR-LA-THINES - MALBOSC - MONTSSELGUES - ST-ANDRE-DE-CRUZIERES - STE-MARGUERITE-LAFIGERE - ST-PAUL-LE-JEUNE - ST-PIERRE-ST-JEAN - LES SALELLES - LES VANS



Pour faire face à l'affluence touristique, pendant l'été 2024 un agent a comptabilisé les canoës, sensibilisé les visiteurs, nettoyé les sites et collecté des données. Le but : préserver la biodiversité du Chassezac.



Toutes nos informations sur le site

© Cévennes d'Ardèche

www.cdc-vansencevennes.fr

Pour ne rien manquer de notre actualité, abonnez-vous sur nos pages Iliwap, Instagram et Facebook !



Suivez-nous là !



là !



Ou là !



Bulletin d'informations n°4 du Pays des Vans en Cévennes - Janvier 2025 - 110 place Fernand Aubert, 07140 LES VANS
Directeur de la publication : Joël FOURNIER - Dépôt légal : 1er trimestre 2025
Tirage : 6000 exemplaires - Diffusion : gratuite - Impression : Fombon

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES VANS EN CÉVENNES

*Présenté en conseil communautaire
le 27 octobre 2025*

